

## **L'Utility Safety Partners examinera la possibilité d'offrir aux occupants un processus de demandes de localisation uniquement en ligne**

Dès l'an prochain, l'Utility Safety Partners (USP) examinera de près l'évolution du processus de demande de localisation. L'une des options à l'étude est d'exiger que les occupants soumettent toutes leurs demandes de localisation en ligne, délaissant ainsi l'option « appelez avant de creuser ». Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise, l'USP entreprendra une évaluation minutieuse des avantages, des obstacles et des impacts qu'un tel changement aura sur la communauté.

Le fait de passer à des demandes faites en ligne uniquement comprend plusieurs avantages importants. D'abord et avant tout, les informations fournies sont plus précises. Une demande faite en ligne inclut les informations nécessaires permettant de les traiter de manière plus précise qu'une demande faite par téléphone. De plus, ces informations aident les localisateurs à arriver bien préparés. L'emplacement des travaux d'excavation proposée ne sera plus laissé au hasard, comme c'était le cas lorsque les occupants cartographiaient eux-mêmes les travaux sur leur propriété. L'expérience et les données d'USP au cours de la dernière décennie soulignent que la précision des demandes de localisation faites en ligne, par rapport à celles faites par téléphone, implique moins d'incidents liés à l'excavation, protégeant ainsi les personnes, les biens et les services essentiels. Pratiques et accessibles, peu importe le moment, les demandes de localisation faites en ligne peuvent être soumises en tout temps, et ce, à partir de n'importe quel appareil. Cela facilite la planification de projets sécuritaires sans devoir attendre l'ouverture des bureaux.

L'USP reconnaît que les Albertains viennent de tous les milieux et que ce ne sont pas tous les gens qui ont une facilité à utiliser la technologie. Les jeunes occupants ou ceux qui maîtrisent bien l'utilisation de la technologie peuvent trouver qu'il est simple et intuitif de faire leurs demandes de localisation en ligne, alors que d'autres pourraient se heurter à des obstacles. Les personnes âgées, les résidents des régions rurales ayant une connectivité limitée, ou ceux qui préfèrent simplement le soutien téléphonique peuvent trouver plus difficile un processus uniquement offert en ligne. La compréhension de ces réalités est essentielle à l'étude de cette option par l'USP.

L'USP n'est pas le premier centre de notification à la considérer. Plus tôt cette année, le centre de notification Ontario One Call a exigé que toutes les demandes de localisation soient faites en ligne, y compris celles faites par des occupants. Leur expérience positive a été partagée avec leurs pairs et inspire confiance à l'USP.

Une nouvelle amélioration apportée au processus de demande de localisation en ligne, soit la création d'un compte pour occupant, sera dévoilée au milieu de 2026, confirmant ainsi que ce changement sera possible. Le processus de création du nouvel utilisateur sera simplifié : un billet pour occupant éliminera les champs liés aux projets d'excavation industriels et permettra à l'occupant de se concentrer sur les caractéristiques de son projet.

Au cours des prochains mois, l'USP entamera des consultations avec les intervenants afin d'évaluer les avantages en matière de sécurité et les impacts opérationnels mentionnés ci-dessus, y compris les considérations d'accessibilité et d'équité, les options de soutien, les approches hybrides et les transitions progressives possibles pour s'assurer qu'aucun utilisateur ne soit laissé pour compte.

Quelle que soit l'évolution du système de demande, l'USP reste attaché à un principe directeur : chaque occupant mérite un moyen sûr, facile et fiable de cliquezavantdecreuser<sup>MC</sup>.

L'USP tiendra le public informé au fur et à mesure que l'étude progressera et accueillera les commentaires de toute personne qui utilise les services de localisation.

*Mike Sullivan  
Président, Utility Safety Partners*